

Braves gens

Ce sont de braves gens. En règle avec leur conscience. Et si un rêveur, un idéaliste - vous savez, un de ces bisounours déconnecté des réalités du monde - si un utopiste venait leur reprocher une de leurs actions, ils pourraient répondre, l'âme sereine:

- J'ai obéi aux ordres.

Ils font leur devoir.

Prenez par exemple ce grand gaillard de Ducommun (par discrétion, nous utiliserons dans tout l'article des noms fictifs). Il s'est levé avant l'aube, a rejoint ses collègues au commissariat. En tenue de combat, ils se sont installés sur les bancs du fourgon qui a démarré en trombe. Pas de sirène, pas de gyrophare: à cinq heures du matin, il ne faut pas déranger les honnêtes citoyens! Le chauffeur a freiné brusquement devant le foyer EVAM. Ducommun le premier a jailli du véhicule, il est monté à l'étage et s'est arrêté sans hésiter devant un seuil bien précis: le plan griffonné par le capitaine Borgeaud était clair. Par trois fois, son poing a cogné la porte. Derrière lui Borgeaud a crié:

- Police, ouvrez!

Sur un signe de son chef, Ducommun a donné un bon coup d'épaule contre le battant. La porte ouverte, il a appuyé sur l'interrupteur. La lumière crue d'un néon a révélé une pièce inconfortable, deux lits superposés. Dans celui du haut, trois enfants basanés entre deux et six ans, terrorisés, se sont mis à hurler. Dans celui du bas, la femme brusquement tirée du sommeil a peureusement croisé ses mains sur sa poitrine, et son mari s'est dressé pour tenter de protéger sa famille.

La vingtaine de gendarmes qui constituent l'équipe du capitaine Borgeaud est rompue à ce genre d'exercice. Il n'a pas fallu plus de cinq minutes à ces courageux serviteurs de l'Etat pour maîtriser le père, enfermer les petits dans le fourgon, et menotter la mère à qui, par mesure de précaution, ils avaient enchaîné les pieds. L'arrestation, puis l'expulsion de la famille Hamra (nom fictif aussi!) avaient été ordonnée, en application des accords de Dublin, par le chef du Service de la Population, un fonctionnaire consciencieux qui n'a fait que son devoir. Il a agi en plein accord avec le Conseiller d'Etat en charge du dossier des réfugiés, lui-même approuvé par ses pairs, des élus du peuple, des hommes et des femmes respectables, respectueux de la loi, qui ne font que l'appliquer.

A l'heure actuelle, Madame Hamra et ses trois enfants, expulsés en France, sont dans la rue: les structures d'accueil sont débordées dans ce pays, on le sait. Le père, lui, est assigné à résidence, en attendant qu'on ait mis la main sur sa fille aînée, absente au moment de l'arrestation.

Qui est responsable de ces méthodes, du renvoi de ces malheureux? Chacun de ces braves gens, à son échelon, vous dira qu'il n'a fait qu'exécuter des ordres venus de plus haut.

C'est la faute à personne. Ou à nous tous?

Michel Bühler